

◀ Communiqué de la fédération SUD éducation ▶

Agression d'une femme portant de le voile par un élu RN : une nouvelle instrumentalisation de la laïcité par Jean-Michel Blanquer

Pour faire contre-feu aux critiques et mobilisations contre sa politique, le ministre Blanquer multiplie depuis le début de l'année scolaire les sorties scandaleuses et polémiques stigmatisant les personnes musulmanes ou supposées telles. Après avoir menti sur le prétendu défaut de scolarisation des petites filles musulmanes, après avoir attaqué la FCPE à propos d'une affiche de campagne montrant une femme portant le voile, le ministre a récidivé ce dimanche 14 octobre.

« Le voile n'est pas souhaitable dans notre société »

Interrogé sur l'attitude d'un responsable du Rassemblement National qui a agressé une mère d'élèves portant le voile accompagnant une sortie scolaire au Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, Blanquer a répondu que « le voile n'est pas souhaitable dans notre société » et que « nous ne souhaitons pas encourager le phénomène » de l'accompagnement des sorties scolaires par des mères portant le voile. Ce refus de condamner fermement l'agression par l'élu

RN éclaire encore davantage, s'il en était besoin, sur la proximité idéologique du ministre avec les franges les plus réactionnaires de la société.

Une atteinte aux droits

Soulignons qu'en faisant cela, le ministre va délibérément plus loin que la réglementation : il affirme que la présence de femmes portant le voile lors des sorties scolaires n'est "pas souhaitable", ce qui est une attaque directe contre leur droit. Blanquer a de nouveau versé dans la surenchère réactionnaire, au point que même son premier ministre s'est senti obligé de préciser qu'il n'y aurait pas de modification de la réglementation. SUD éducation s'oppose à toute nouvelle disposition réglementaire ou légale visant à restreindre le droit des femmes portant le voile à participer aux sorties scolaires.

Le droit est clair

SUD éducation tient à rappeler que le droit est clair sur ce point : l'interdiction faite aux

femmes portant le voile d'accompagner les sorties scolaires posée dans une circulaire de 2012 a été déclarée illégale par le Conseil d'État de 2013 suite à la saisine du Défenseur des droits. Les propos polémiques du ministre ne sauraient faire office de note de service pour les personnels.

En 2019, les Républicains ont fait adopter un amendement au Sénat interdisant les signes religieux pour les accompagnateurs-trices. Le ministère ne l'a pas soutenu et il a été retiré de la loi.

Le privé toujours financé par l'État

SUD éducation rappelle également que cette loi dite « pour l'école de la confiance » a permis le financement des écoles maternelles privées par l'État à travers les communes (estimé entre 100 et 150 millions). SUD éducation rappelle que ce sont 10 milliards d'euros qui sont versés chaque année à l'enseignement privé, majoritairement confessionnel.

Des propos sexistes

Blanquer ne cesse de multiplier les remarques sexistes, stigmatisantes et humiliantes à l'égard des femmes musulmanes ou supposées telles. Nous soulignons que de nouveau, c'est le corps des femmes qui est instrumentalisé à des fins réactionnaires et nauséabondes. Les commentaires de Blanquer sur les tenues vestimentaires des femmes constituent une nouvelle attaque sexiste inacceptable.

SUD éducation dénonce l'instrumentalisation de la laïcité par le ministre de l'Éducation.

SUD éducation considère que le principe universel qu'est la laïcité n'a pas à être transformé en sujet de communication politicienne visant à flatter les instincts les plus réactionnaires et discriminatoires.

SUD éducation condamne une nouvelle fois fermement les propos nauséabonds, réactionnaires, racistes et sexistes du ministre.

SUD éducation appelle l'ensemble des personnels à combattre cette vision réactionnaire de l'école et de la société. Pour cela, une pétition initiée sur change.org, d'ores et déjà signée par plus de 150 000 personnes, peut fournir un point d'appui intéressant. Différents rassemblements s'organisent dans différentes villes : SUD éducation appelle à y participer.

À l'opposé de cette vision de l'école et de la société, SUD éducation défend une école publique, mixte, gratuite, laïque, égalitaire et émancipatrice.